



**Mutuelle Santé**  
**EIFFAGE ÉNERGIE**

**PROCES-VERBAL**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**06 février 2016**

Le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni samedi 06 février 2016, à 8h00 à l'hôtel Courtyard by Marriott à Saint-Denis.

**Présents :**

Claudine DE FILPO, Anny GOUY, Sandrine HAYEZ, Colette KOZIOL, Delphine MAITRE, Florence MASSIAS et Nicole MILLE ;  
Jean-Yves BELLEC, Florian BONTEMPS, Victor BRIAIS, Bernard BURGHGRAEVE, Frédéric COLIN, Jérôme FREGNACQ, Alain LE GAL, Jean MASSON, Joël MORIN, Jean-Charles PACHE, Valéry PENEL-CAPELLE, Patrick PICOULEAU, Patrick ROESCH et Patrice THILLET Administrateurs ;  
Alain BARRES, Membre coopté ;  
Mathias DUROUX, Expert-comptable ;  
Joël NACCACHE, Conseiller.  
Mohamed DEKKALI, Responsable administratif ;

**Représentant C.C.E. :**

Gilles LETORT.

**Absents excusés :**

Louis DUFOUR, Administrateur ;  
Eric MONTANER, représentant du C.C.E.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. La Présidente, Anny GOUY, ouvre la séance à 8h00.

Bienvenue à toutes et à tous,

Nous avons passé la limite du 31 Janvier, mais cela n'empêche que je tiens à vous souhaiter une très bonne année mutualiste, ainsi que sur le plan personnel.

Notre ordre du jour est très chargé en raison de l'actualité, mais aussi parce que nous allons rencontrer tout à l'heure, les nouveaux candidats désirant être membres du Conseil d'Administration.

Nous ne pouvons pas commencer ce Conseil d'Administration sans avoir une pensée pour notre ami, Laurent MASSON, qui nous a quittés peu de temps après notre dernière réunion, en Novembre dernier. Nous en sommes très tristes et pensons beaucoup à ses enfants encore bien jeunes pour traverser une telle épreuve.

- Je passe la parole à notre secrétaire afin qu'elle vous donne l'ordre du jour.

Sandrine HAYEZ énumère les différents points de l'ordre du jour :

- Approbation du Procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2015,
- Activité du Service Administratif,
- Arrêté des comptes de l'exercice 2015,
- Intervention de l'expert-comptable
- Rapport de solvabilité de l'exercice 2015,
- Préparation de l'Assemblée Générale 2016,
- Nomination des dirigeants effectifs et des responsables des fonctions clés,
- Cas particuliers,
- Questions diverses,

## 1°) Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 novembre 2015

Aucune rectification n'étant demandée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## 2°) Activité du service administratif

Mohamed DEKKALI commente les tableaux distribués aux Administrateurs.

### a) Effectifs au 31/12/2015

SOCIETES ou SECTIONS t	Membres A		Membres B		Membres C		TOTAUX	
	Effectifs	Variations	Effectifs	Variations	Effectifs	Variations	Effectifs	Variations
<b>ACTIFS EIFFAGE ENERGIE</b>	<b>7 294</b>	<b>-281</b>	<b>3 645</b>	<b>-132</b>	<b>6 385</b>	<b>-116</b>	<b>17 324</b>	<b>-529</b>
<b>INACTIFS</b>	<b>2 138</b>	<b>133</b>	<b>1 532</b>	<b>40</b>	<b>213</b>	<b>34</b>	<b>3 883</b>	<b>207</b>
<i>Chômeurs</i>	185	8	72	-13	105	10	362	5
<i>AR DISTRELEC</i>	7	-1	2	0	0	0	9	-1
<i>AR EST</i>	27	0	19	-1	1	0	47	-1
<i>AR EIFFAGE ENERGIE</i>	1 915	127	1 122	60	91	20	3 128	207
<i>AR LINELEC</i>	4	-1	2	-1	0	0	6	-2
<i>B Veuves</i>			7	-3	11	7	18	4
<i>BR Veuves DISTRELEC</i>			6	0	0	0	6	0
<i>BR Veuves EST</i>			3	0	0	0	3	0
<i>BR Veuves EIFFAGE ENERGIE</i>			294	0	5	-3	299	-3
<i>BR Veuves LINELEC</i>			5	-2	0	0	5	-2
<b>TOTAL</b>	<b>9 432</b>	<b>-148</b>	<b>5 177</b>	<b>-92</b>	<b>6 598</b>	<b>-82</b>	<b>21 207</b>	<b>-322</b>
	<b>-1,54 %</b>		<b>-1,75%</b>		<b>-1,23%</b>		<b>-1,50 %</b>	

Dans le 1er tableau nous pouvons constater que les effectifs continuent à diminuer. De 1,54 % par rapport à l'an passé pour les mêmes raisons déjà évoquées : Licenciements, ruptures conventionnelles, démissions et départs en retraite non remplacés. Nous enregistrons dans le même temps une baisse au niveau des membres B et C (conjoints et enfants) dans à peu près les mêmes proportions. Cette baisse concerne toutes les entités du groupe. Face à la forte baisse du nombre d'adhérents actifs (- 281), nous enregistrons une forte augmentation des adhérents inactifs (retraités et chômeurs de + 133). Cette situation a une nouvelle fois des conséquences non seulement sur le ratio actifs/inactifs mais également sur l'équilibre financier de la mutuelle.

Dans le tableau en annexe (ci-dessous), on constate que le nombre de chômeurs progresse (+ 4,52% en un an pour les membres A et seulement de + 1,40% pour l'ensemble des ayants droits). Ce qui signifie que nous sommes arrivés à un niveau de stabilité lié à une rotation équilibrée entre le nombre d'entrées et le nombre de sorties.

A noter, qu'au 1 janvier 2016, nous n'avons plus de chômeurs cotisants.

Dans cette annexe vous avez la ventilation des chômeurs par catégorie et par mois depuis le début de l'année.

Ce tableau permet, non pas de mesurer le coût des chômeurs, mais de mettre en évidence la part des cotisations non perçues par ces derniers. Et elles s'élèvent à 113 471,20 € pour 2015.

## ANNEXE

### VARIATION DEPUIS LE 31/12/2014

	31/12/2014	31/12/2015	Variations	
MEMBRES A (Adhérents)	177	185	8	4.52%
MEMBRES B (Conjoints)	85	72	-13	-15.29%
MEMBRES C (Enfants)	95	105	10	10.53%
<b>TOTAUX BENEFICIAIRES</b>	<b>357</b>	<b>362</b>	<b>5</b>	<b>1.40%</b>

VENTILATION PAR CATEGORIE MOIS PAR MOIS	Manque à percevoir		
	Effectifs cumulés 2015	Cotisation	Total
Adhérent seul	1 083.00	38.00	41 154.00
Adhérent Couple	374.00	66.30	24 796.20
Adhérent Famille	580.00	70.90	41 122.00
Adhérent seul avec enfant(s)	135.00	47.40	6 399.00
<b>TOTAUX ADHERENTS</b>	<b>2 172.00</b>		<b>113 471.20</b>

## b) Évolution des effectifs sur 6 ans

	Adhérents	Conjoints	Enfants	Total
31 décembre 2010	10 112	5 654	7 506	23 272
31 décembre 2011	10 414	5 734	7 571	23 719
31 décembre 2012	10 179	5 600	7 380	23 159
31 décembre 2013	9 672	5 354	6 790	21 816
31 décembre 2014	9 580	5 269	6 680	21 529
31 décembre 2015	9 432	5 177	6 598	21 207

Dans ce tableau, nous pouvons constater une baisse constante de nos effectifs depuis 2012, liée en particulier à la situation dégradée de l'emploi en général et Eiffage Energie n'échappe pas à cette règle.

## c) Ratio adhérents actifs-inactifs au 31/12/2015

	ADHERENTS							
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
<b>ACTIFS</b>	85.43%	85.33%	84.37%	83.91%	82.88%	80.43%	79.07%	77.33%
<b>INACTIFS</b>	14.57%	14.67%	15.63%	16.09%	17.12%	19.57%	20.93%	22.67%

En cohérence avec ce qui a été dit et indiqué précédemment, le ratio actifs/inactifs se dégrade progressivement bien qu'étant actuellement encore à un niveau satisfaisant.

## d) Éléments statistiques

Mohamed DEKKALI commente le tableau des éléments statistiques, reflet de l'activité du service administratif.

	2012	2013	2014	2015	Variations en 2015
LIGNES DE PRESTATIONS TRAITEES	638 110	703 007	706 276	1 059 836	353 560
- Dont télétransmission sécurité sociale	283 367	279 588	276 153	283 465	7 312
- Dont télétransmission tiers-payant	287 561	359 253	365 897	706 862	340 965
- Dont saisie manuelle	67 182	64 166	64 226	69 509	5 283
DECOMPTE SECURITE SOCIALE	25 360	25 318	22 946	21 841	-1 105
FACTURES TIERS-PAYANT	13 928	11 409	10 690	11 777	1 087
VIREMENTS BANCAIRES	217 350	208 350	198 479	223 597	25 118
PRISES EN CHARGE HOSPITALISATION	5 008	3 285	3 059	3 343	284
NAISSANCES ENREGISTREES	404	325	333	299	-34
SECOURS EXCEPTIONNELS ALLOUES	7	4	4	2	-2
DECES ENREGISTRES A + AR	46	60	51	62	11
B + BR	34	27	30	40	10
C	1	1	1	3	2

L'activité du service reste soutenue, la faible variation des effectifs n'ayant quasiment aucune influence sur le volume de travail.

D'une manière générale, on peut s'apercevoir que le nombre de lignes traitées par télétransmission a nettement augmenté en 2015 par rapport à 2014.

Cette augmentation est essentiellement due à la génération automatique d'une ligne supplémentaire à chaque création d'un nouvel acte de la part d'un pharmacien (délivrance d'une boîte de médicament). Cette ligne supplémentaire est appelé "Acte de dispensation".

La pratique du tiers-payant se généralise de plus en plus. En effet, les 2/3 des lignes traitées (706 862 lignes sur 1 059 836) correspondent à des règlements aux professionnels de santé.

Le volume traité par saisie manuelle augmente légèrement. En effet, le nombre de documents reçus au service administratif faisant l'objet d'aller / retour aux adhérents (documents inutiles, dossiers incomplets, etc., ...) ne connaît pas de baisse.

Les décomptes de la sécurité sociale sont en baisse également.

### e) Liste des décès

Les décès, toujours trop nombreux, augmentent fortement par rapport aux années précédentes.

Un institut publie une étude sur l'évolution démographique en 2015. Constat marquant : En 2015, le nombre de décès a enregistré un fort pic de croissance. Un record a été atteint en 2015. Le taux de mortalité n'a jamais été aussi fort depuis l'après-guerre.

En cause, un épisode grippal long, de 9 semaines, a eu un "impact relativement sévère chez les personnes de 65 ans et plus". Le vaccin n'a pas été efficace sur certains virus, et, surtout, la couverture vaccinale des personnes âgées a baissé. Autre pic en juillet 2015, un mois caniculaire : 2 000 décès supplémentaires ont eu lieu par rapport au même mois l'année précédente. Enfin, 4 000 personnes supplémentaires sont décédées en octobre 2015 par rapport à octobre 2014, probablement en raison des vagues de froid survenues au milieu du mois.

## MEMBRES A

### ACTIFS

ENERGIE	RESEAUX NORD - LA BASSEE	LIENART	Christian	06/01/2015	55 ans
ENERGIE	THERMIE NORMANDIE - GIBERVILLE	FERE	Nicolas	29/01/2015	36 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - MANTES LA JOLIE	MILLIER	Gérard	19/02/2015	59 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	LUNEAU	Nicolas	21/02/2015	32 ans
ENERGIE	THERMIE EST - PULNOY BAT	DE MAEYER	Catherine	12/03/2015	50 ans
ENERGIE	POITIERS - INFRASTRUCTURE	NOTTELET	Martine	22/03/2015	59 ans
ENERGIE	INDUSTRIE NORD - VERQUIN	LAMPASIAK	Thiery	11/05/2015	50 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - NANTERRE INTERIEUR	MEZIERE	Bruno	11/05/2015	52 ans
ENERGIE	FERROVIAIRE - VERQUIN	BERNARD	Daniel	11/07/2015	56 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	COSME	Laurent	11/08/2015	51 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	MARCHAIS	Arnaud	11/09/2015	54 ans
ENERGIE	THERMIE ATLANTIQUE - POITIERS	THOREAU	Wilfrid	10/10/2015	43 ans
ENERGIE	LORRAINE DONCHERY	EL GHOUATI	Mohammed	29/10/2015	56 ans
ENERGIE	HAUTE NORMANDIE - ROUEN	MASSON	Laurent	29/11/2015	47 ans

### CHÔMEURS

ENERGIE	VAL DE SEINE - SAINT VIGOR	LE JEAN	Dominique	17/02/2015	58 ans
ENERGIE	INFRA NORD - LENS	BIENASSIS	Jimy	28/08/2015	58 ans

### RETRAITES

ENERGIE	ILE DE FRANCE - NANTERRE	LEFEBVRE	Serge	03/01/2015	79 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - BRY SUR MARNE	PENEL CAPELLE	Domice	05/01/2015	63 ans
ENERGIE	SIEGE - SERVICES FONCTIONNELS	BERTERREIX MUSC	Madeleine	09/01/2015	85 ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	BERTRAND	Patrick	17/01/2015	59 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - PANTIN	PIERSON	Jean	27/01/2015	89 ans
ENERGIE	PAU	SORIANO	André	28/01/2015	88 ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - B.M.M. MELUN	PINCHON	Michel	03/02/2015	87 ans

ENERGIE	ANJOU MAINE - LAVAL	BILLAULT	Claude	09/02/2015	62	ans
ENERGIE	LILLE	BOURRE	Ernest	13/02/2015	91	ans
ENERGIE	BORDEAUX	BEZIAT	Pierre	17/02/2015	90	ans
ENERGIE	TROYES	MILLET-PERRIOL	Georges	27/02/2015	85	ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - B.M.M. MELUN	CERUSIER	Michel	01/03/2015	82	ans
DISTRILEC	DISTRILEC	SABOURIN	Andrée	05/03/2015	90	ans
ENERGIE	SAINT-DENIS	PIQUET	Claude	05/03/2015	82	ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - GRANDS PROJETS	LEMONNIER	Jacky	18/03/2015	63	ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - PANTIN	VAN DEN BORN	Alain	25/03/2015	65	ans
ENERGIE	INDUSTRIE NORD - LITTORAL	BAILLIE	André	26/03/2015	83	ans
ENERGIE	EVREUX	JOUENNE	Gérard	02/05/2015	88	ans
ENERGIE	BRETAGNE - RENNES INFRA	RENAULT	Marcel	10/05/2015	61	ans
ENERGIE	LILLE	COLLET	René	29/05/2015	89	ans
ENERGIE	SAINT-DENIS	PEROTIN	Gaston	10/06/2015	94	ans
ENERGIE	NANTERRE	AVINET	Roger	12/06/2015	78	ans
ENERGIE	INDUSTRIE NORD - LITTORAL	VOGT	Ernest	18/06/2015	90	ans
ENERGIE	SIEGE - SERVICES FONCTIONNELS	DEVIENNE	Jean-Paul	19/06/2015	68	ans
LINELEC	LINELEC	JOSSE	Raymond	29/06/2015	96	ans
ENERGIE	BORDEAUX	VIDEAU	Jean René	18/07/2015	87	ans
ENERGIE	TARBES	FORT	Armand	21/07/2015	75	ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - LE COUDRAY	PIERRE-AUGUSTE	Roland	31/07/2015	66	ans
ENERGIE	POITOU - POITIERS	BOUGRIER	Jacques	18/08/2015	65	ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - BRY SUR MARNE	JACQUES	Roland	19/08/2015	62	ans
ENERGIE	SUD - OUEST - TOULOUSE	BORRAS	Pierre	23/08/2015	79	ans
ENERGIE	MORLAIX - TERTIAIRE	PERAN	Alain	31/08/2015	62	ans
ENERGIE	COIGNIERES	GEULIN	Michel	04/09/2015	83	ans
ENERGIE	ANJOU MAINE - LAVAL	JARRY	Claude	20/09/2015	84	ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	GENDRON	Michel	01/10/2015	63	ans
ENERGIE	BORDEAUX	MIRON	Georges	10/10/2015	85	ans
ENERGIE	FERROVIAIRE - PARIS	RAOULT	Philippe	13/10/2015	57	ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - PANTIN	LORTON	Gaston	14/10/2015	91	ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - NANTERRE EP	GOMEZ	Marie - Claude	24/10/2015	63	ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - ANTONY MALAKOF	ANDRES	Raymond	04/11/2015	83	ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - MEULUN	STEUNOU	Alain	05/11/2015	64	ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - DEPRETER	COFFIN	Robert	16/11/2015	61	ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - CORBEIL	FOURMONT	Jean	02/12/2015	85	ans
ENERGIE	STEN	TONNELIER	Roland	13/12/2015	84	ans
ENERGIE	BRETAGNE - RENNES	DUBOIS	Roger	17/12/2015	86	ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - CORBEIL	BLAIN	Bernard Paul	31/12/2015	65	ans

## MEMBRES B

### CONJOINTS D'ACTIFS

ENERGIE	INDUSTRIE NORD - DUNKERQUE	CAUDAL	Betty	03/01/2015	60	ans
ENERGIE	ELECTRONIQUE - VERQUIN	DELABY	Jean-Claude	17/02/2015	59	ans
ENERGIE	F.E.S. CERGY - POSTES	CALARD	Laëtitia	01/07/2015	32	ans
ENERGIE	EE SAINT JEAN ANGELY TERTIAIRE	MARTIN	Laurent	21/07/2015	49	ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	CHICHERY	Fabienne	02/10/2015	50	ans
ENERGIE	INDUSTRIE NORD - VERQUIN	ATTAGNANT	Danièle	08/10/2015	53	ans
ENERGIE	CENTRE LOIRE - ORLEANS	LAGNEAU - JOSSO	Jérôme	13/10/2015	53	ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	BREUZIN	Isabelle	24/11/2015	53	ans

### CONJOINTS DE RETRAITES

ENERGIE	INDUSTRIE NORD - VERQUIN	DESUERT	Christiane	10/02/2015	60	ans
ENERGIE	BORDEAUX	GUILLERY	Andrée	13/02/2015	80	ans

ENERGIE	ILE DE FRANCE - CORBEIL ESSONNES	DE MIRAS	Jeannette	06/03/2015	68	ans
LINELEC	LINELEC	JOSSE	Renée	03/04/2015	93	ans
ENERGIE	CREIL	GARNIER	Ginette	16/04/2015	75	ans
ENERGIE	NORELEC	COLOMBANI	Josiane	23/04/2015	75	ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	MONTRIEUL	Martine	30/04/2015	64	ans
ENERGIE	VAL DE LOIRE - TOURS	RICHARD	Huguette	09/05/2015	63	ans
ENERGIE	DR IDF	LEBLANC	Claudine	22/05/2015	85	ans
ENERGIE	F.E.S. CERGY - POSTES	SOUTOULY	Lysiane	07/06/2015	61	ans
ENERGIE	BRETAGNE - RENNES TERTIAIRE	TOLEDO	Jacques	25/06/2015	66	ans
ENERGIE	THERMIE NORMANDIE	FERAY	Yvette	26/06/2015	56	ans
ENERGIE	BEAUVAIS	BIDEAUX	Jacques	04/08/2015	85	ans
ENERGIE	TROYES	PELLEGER	Jeannine	16/10/2015	81	ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - COIGNIERES	MORVAN	Suzanne	20/11/2015	85	ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - ANTONY MALAKOF	VEYRIER	Jean	27/12/2015	84	ans
LINELEC	LINELEC	GRANAT	Jeanne	31/12/2015	94	ans

### VEUVES RETRAITES

ENERGIE	ILE DE FRANCE - SOMARSER	PIERRE	Gislaine	11/01/2015	81	ans
ENERGIE	SAINT - DENIS	PONTILLON	Halina	20/01/2015	90	ans
ENERGIE	NORELEC - VERQUIN	DUBUS	Gisèle	14/02/2015	78	ans
LINELEC	LINELEC	LAFON	Thérèse	22/02/2015	88	ans
ENERGIE	MANTES	THEME	Joséphine	08/03/2015	76	ans
ENERGIE	SIEGE	CESARO	Andrée	08/04/2015	85	ans
ENERGIE	TOURS	BARBAREAU	Hélène	12/04/2015	92	ans
ENERGIE	CAEN	MAROT	Elise	01/05/2015	99	ans
ENERGIE	ILE DE FRANCE - LE COUDRAY	CABUY	Micheline	06/06/2015	80	ans
ENERGIE	PARIS - IDF	GOUT	Michelle	26/06/2015	85	ans
ENERGIE	RENNES	GONGOT	Josette	28/08/2015	84	ans
ENERGIE	TARBES	CAZES	Suzanne	04/10/2015	97	ans
ENERGIE	INFRA NORD METROPOLE - LILLE	GROUX	Marguerite	12/11/2015	86	ans
ENERGIE	BRETAGNE - MORLAIX INFRA	NICOL	Thérèse	29/11/2015	82	ans
ENERGIE	S.T.E.E.	TASTE	Suzanne	28/12/2015	92	ans

## MEMBRES C

### ENFANTS D'ACTIFS

ENERGIE	ILE DE FRANCE - PANTIN	MALLIER	Bertrand	14/02/2015	1	mois
ENERGIE	QUERCY RODEZ G.E.	BESSIERE	Alice	13/09/2015	7	ans

### ENFANT DE RETRAITE

ENERGIE	CENTRE - DREUX	ONFROY	Sylvie	20/01/2015	48	ans
---------	----------------	--------	--------	------------	----	-----

.....  
Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

### 3°) Arrêté des comptes au 31 décembre 2015

#### a) Prestations

Le volume des prestations versées est en augmentation de 2,03 % alors que le nombre de bénéficiaires a diminué de 1,50 %. La consommation médicale individualisée par bénéficiaire a augmenté de 3,58 %. Ceci peut s'expliquer par le nombre croissant de retraités au sein de notre mutuelle comme indiqué précédemment. Cette population est sensée être plus consommatrice que nos adhérents en activité.

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Prestations servies	9 262 078 €	9 325 934 €	9 789 004 €	9 488 137 €	9 318 392 €	9 507 719
Nombre de bénéficiaires	23 272	23 719	23 159	21 816	21 529	21 207
Prestations par bénéficiaire	397,99 €	393,18 €	422,69 €	434,92 €	432,83 €	448,33
	+ 6,11 %	- 1,21 %	7,50 %	2,89 %	- 0,48 %	3,58%

Comme nous le constatons ci-dessous, les variations sont différentes d'une prestation à l'autre :

Dans le détail, nous constatons une hausse significative de la consommation au niveau de la chambre particulière et de l'orthopédie – Appareillage et une augmentation plus modéré pour la chirurgie et le forfait journalier. Nous assistons, depuis un certain temps, à la proposition presque systématique de la chambre particulière par les hôpitaux. C'est ce qui explique en partie cette forte hausse. On assiste également à une montée en flèche du poste orthopédie - appareillage. L'utilisation, peut-être, non modérée des appareils sonores chez les plus jeunes peut expliquer le recours plus important aux appareils auditifs. Il peut y avoir également une consommation plus importante des semelles orthopédiques.

	2014	2015	Différence	%
HONORAIRES MEDICAUX	858 383	853 759	-4 624	-0.54%
ACTES EN K + D.P. (Chirurgie)	457 665	495 475	37 810	8.26%
CHAMBRE PARTICULIERE	223 162	268 190	45 028	20.18%
RADIOLOGIE	235 594	240 519	4 925	2.09%
ANALYSES	278 171	271 317	-6 854	-2.46%
SOINS DENTAIRE	166 778	152 869	-13 908	-8.34%
PROTHESES DENTAIRE	1 513 871	1 536 484	22 613	1.49%
ORTHODONTIE	436 205	443 828	7 623	1.75%
ACTES PAR AM (Auxiliaires Médicaux)	385 735	398 208	12 474	3.23%
HOSPITALISATION	474 739	484 138	9 399	1.98%
SOINS EXTERNES HOPITAL	132 591	134 090	1 499	1.13%
PHARMACIE	1 467 218	1 384 001	-83 218	-5.67%
ORTHOPEIDIE - APPAREILLAGE	418 063	530 038	111 975	26.78%
FORFAIT OPTIQUE	1 726 156	1 750 995	24 839	1.44%
FORFAIT LENTILLES	31 844	32 361	517	1.62%
FORFAIT JOURNALIER	291 427	316 339	24 912	8.55%
AUTRES	220 790	215 106	-5 684	-2.57%
<b>TOTAL</b>	<b>9 318 392</b>	<b>9 507 719</b>	<b>189 327</b>	<b>2.03%</b>



## b) Frais généraux

Les frais généraux sont, d'une manière générale, maîtrisés. On constate une baisse générale sur la quasi-totalité des postes de dépenses. Nous n'avons plus en 2015, par rapport à l'année précédente, des dépenses importantes liées à l'aménagement de logiciels et à la préparation des dossiers par les cabinets d'audit et de conseil pour mise en conformité de Solvabilité 2. Pour rappel en 2014, nous avons mis en place "le prélèvement SEPA" pour le paiement des cotisations de nos retraités. Nous avons également développé un programme de suivi de la portabilité pour les chômeurs. Nous avons également sollicité le cabinet de commissariat aux comptes Ernst & Young pour la rédaction des processus de fonctionnement interne de notre mutuelle et fait appel à Atos consulting pour répondre aux demandes pressentes de l'ACPR. Cependant, nous continuerons sur 2016 à nous faire aider par le cabinet Actuelia (remplaçant d'Atos Consulting) sur les différents demandes de cette autorité (demandes comptables et financières, statistiques, politiques écrites, formations,...) à un niveau de dépenses plus modéré. Ces postes "Frais informatiques + Frais d'études et d'audit" ne devraient plus, l'année prochaine, connaître de hausse.

L'augmentation du poste "Frais bancaires" correspond aux frais pour le traitement des prélèvements SEPA mis en place au 1er janvier 2015.

Frais généraux	2011	2012	2013	2014	2015	Différence
Frais de personnel	113 439	159 584	168 278	174 861	154 611	- 20 250
Frais informatiques	7 475	17 693	17 156	51 621	32 964	- 18 657
Frais d'études et d'audit	-	-	-	53 052	42 796	- 10 256
Fournitures et imprimés	13 625	16 204	16 140	16 154	14 997	- 1 157
Frais de poste et télécom	54 173	50 114	61 462	72 859	71 504	- 1 355
Frais bancaires (virements)	27 992	27 916	27 572	28 380	31 760	3 380
Frais de routage	7 368	8 347	7 754	9 650	8 629	-1 021
Frais de gestion Noémie	18 374	19 994	19 304	21 039	19 074	- 1 965
<b>TOTAL</b>	<b>242 446</b>	<b>299 852</b>	<b>317 666</b>	<b>427 616</b>	<b>376 335</b>	<b>-51 281</b>

## c) Bilan au 31/12/2015 et Compte de résultat 2015

	2014	2015		2014	2015
IMMOBILISATIONS	554 522 ,60	554 887,38	RESERVES	10 383 876,83	10 770 406,73
CREANCES D'EXPLOITATION	3 968,95	19 076,18	RESULTAT DE L'EXERCICE	386 529,90	-50 402,90
CREANCES DIVERSES	6 989 169,80	2 868 032,13	PROVISIONS	5 000 ,00	0,00
PLACEMENT	4 202 311,58	8 484 233,79	DETTES D'EXPLOITATION	632 250,08	922 968,16
DISPONIBILITES	27 520,05	25 419,67	DETTES DIVERSES	369 251,42	305 911,05
CHARGES D'AVANCE	0,00	0,00	PRODUITS D'AVANCE	584,75	2 766,11
	<b>11 777 492,98</b>	<b>11 951 649,15</b>		<b>11 777 492,98</b>	<b>11 951 649,15</b>

	2014	2015		2014	2015
PRESTATIONS	9 318 392,27	9 507 719,29	COTISATIONS	6 413 916,95	6 396 616,88
FRAIS GENERAUX DIVERS	347 781,28	319 287,20	PARTICIPATION ENTREPRISES	15 460,00	13 492,35
FRAIS DE PERSONNEL	174 860,65	154 611,15	PARTICIPATION COMITES	5 496 026,40	5 439 973,85
AUTRES CHARGES	176 154,04	205 412,36	COTISATIONS REASSURANCE	- 137 237,67	-137 847,65
DOTATIONS DE L'EXERCICE	10 170,58	922 606,79	TAXES CMU et TCA	- 1 368 611,00	- 1 345 199,00
IMPOTS SUR LES BENEFICES	193 235,96	0,00	REPRISES SUR PROVISIONS	0,00	630 956,26
EXCEDENT DE RECETTES	386 529,90	-50 402,90	PRODUITS FINANCIERS	31 628,87	33 535,43
			PRODUITS EXCEPTIONNELS	155 941,13	27 705,77
	<b>10 607 124,68</b>	<b>11 059 233,89</b>		<b>10 607 124,68</b>	<b>11 059 233,89</b>



Rappel comptable : Le bilan est une photographie de la situation de l'entreprise à un moment donné. Ici en l'occurrence le 31 décembre 2015.

Le résultat de l'exercice qui est de - 50 402,90 €, vient très légèrement altérer nos réserves; restants à un niveau très confortable de plus de 11 millions d'euros et confirme la solidité financière de la mutuelle.

Cette perte de l'exercice est essentiellement due à un changement de méthode dans le calcul de la provision pour prestations à payer. Cette nouvelle méthode appelé « Chain Leader », préconisée et reconnue, a engendré une surévaluation de notre provision par rapport à l'ancienne méthode. Le calcul de la provision via la nouvelle méthode est de 922 k€ alors que le calcul selon l'ancienne méthode fait ressortir une provision de 830k€ soit un écart de 92 K€.

Adopté cette année, ce changement de méthode n'aura plus d'impact significatif sur les résultats des exercices suivants.

Globalement, les recettes diminuent en raison de la baisse d'effectifs : moindre entrée de cotisations et de participation du Comité Central.

Les produits financiers progressent en raison de placements financiers différents depuis 2 ans.

#### 4° Rapport de l'expert comptable (voir en annexe 1)

Mathias DUROUX présente son rapport.

#### 5° Rapport de solvabilité exercice 2015 (voir en annexe 2)

Il est donné lecture du rapport de solvabilité qui est approuvé.

#### 6° État des placements (voir en annexe 3)

Il est donné lecture du rapport de placement qui est approuvé.

#### 7° Budget prévisionnel 2016

Delphine Maître, trésorière, nous présente le budget prévisionnel 2016.

Tout d'abord, comme l'a annoncé notre « cher expert-comptable » il n'y a pas de changement de périmètre pour l'année 2016 mais un changement de méthode comptable lié aux nouvelles règles prudentielles « SOLVABILITE II », d'où cette « perte » de 50 K€.

En ce qui concerne les effectifs, la baisse continue depuis 4 ans comme vous avez pu le constater dans les précédents tableaux. En 2015, nous avons perdu 1.50% de notre effectif.

Je propose au conseil d'administration d'adopter un budget prévisionnel s'élevant à 11 782 M€ dont je vais vous commenter les grandes lignes. Je tiens à vous préciser que celui-ci est une première ébauche. Nous allons dorénavant le réactualiser avant chaque Conseil d'Administration pour être au plus proche de la réalité. Bien entendu, cela reste des prévisions.

Nous allons commencer par les recettes :

- ⇒ Nous sommes partis sur une baisse hypothétique de 2% des cotisations (nous préférons restés prudents) soit un total de 6 409 M€
- ⇒ La part du Comité Central est de 5 300 M€ qui est bien évidemment liée aux effectifs
- ⇒ Pour les produits financiers, nous prévoyons une augmentation non négligeable du fait de notre diversité de placements.

En ce qui concerne les dépenses :

- ⇒ Notre prévision pour les prestations est de 9 486M€, une différence de -0.02% par rapport à 2015 ce qui s'explique par la diminution de nos effectifs et espérons une accalmie sur les prestations par patient.
- ⇒ Pour les frais de gestion, 495K€ y sont dédiés. Nous voyons peut-être un peu haut mais nous avons encore besoin de cabinets extérieurs et de formations.
- ⇒ Enfin, les réassurances, cotisations aux organismes, CMU, impôts et taxes, la prévision d'un montant global de plus de 1 680 K€ est calculée en fonction de nos recettes.

Pour terminer, nous sommes restés sur une provision égale à celle budgétée en 2015.

<b>DEPENSES en K€</b>	PREVISIONS 2014	REALISE 2014	ECARTS 2014 Sur prévis.	PREVISIONS 2015	REALISE 2015	ECARTS 2015 Sur prévis.	PREVISIONS 2016
PRESTATIONS	9 744	9 318	- 426	9 632	9 508	- 124	9 486
FRAIS DE GESTION	450	523	73	490	474	-16	495
REASSURANCES	156	137	- 19	142	138	-4	150
COTISATIONS ORGANISMES	103	88	-15	91	89	-2	88
C.M.U.	637	641	4	645	634	-11	629
IMPOTS ET TAXES	785	1 009	224	825	833	8	814
PROVISIONS - AMORTISSEMENT	100	-113	-213	120	286	166	120
EXCEDENTS DE RECETTES	0	387	387	0	-39	-39	0
<b>TOTAL</b>	<b>11 975</b>	<b>11 990</b>	<b>15</b>	<b>11 945</b>	<b>11 923</b>	<b>-22</b>	<b>11 782</b>

  

<b>RECETTES en K€</b>	PREVISIONS 2014	REALISE 2014	ECARTS 2014 Sur prévis.	PREVISIONS 2015	REALISE 2015	ECARTS 2015 Sur prévis.	PREVISIONS 2016
COTISATIONS	6 495	6 429	- 66	6 540	6 410	-130	6 409
COMITE CENTRAL et COMITES	5 445	5 496	51	5 350	5 440	90	5 300
PRODUITS FINANCIERS	20	32	12	40	46	6	50
DIVERS	15	33	18	15	27	12	23
<b>TOTAL</b>	<b>11 975</b>	<b>11 990</b>	<b>15</b>	<b>11 945</b>	<b>11 923</b>	<b>-22</b>	<b>11 782</b>

La présidente reprend la parole, après la pose, pour souhaiter la bienvenue aux candidats souhaitant faire partie du Conseil d'Administration.

Bienvenue aux nouveaux candidats se présentant pour faire partie du Conseil d'Administration de notre Mutuelle.

Nous sommes heureux de voir l'intérêt que suscite notre Mutuelle et son action auprès des salariés d'EIFPAGE Energie.

Les idées neuves et l'esprit actif des plus jeunes nous permettront de continuer à progresser dans notre action, même, vous le constaterez très vite, si nous sommes extrêmement limités dans nos prises de décisions.

- Limités par la législation drastique
- Le contrôle approfondi des Commissaires aux Comptes
- La pression de la Direction qui répercute sur la Mutuelle les règles qu'on leur impose et qui doivent obligatoirement être appliquées (pour exemple récent, la loi concernant la prise en charge de l'invalidité)
- Et aussi, et j'oserais dire SURTOUT, le meilleur service apporté à nos adhérents souhaitant un accès aux soins maximum, pour une dépense minimum.

D'autre part, je voudrais faire un tour de table pour que les nouveaux candidats se présentent :

- Madame GROSSET Michèle
- Madame LEVASSEUR Isabelle
- Madame QUERE Laurence
- Monsieur GRUNER Pascal
- Monsieur BARRES Alain
- Monsieur CAPITAINE Alain
- Monsieur RAMDANI Aïsa

Nous vous souhaitons la bienvenue et vous remercions de votre engagement

Je passe à présent la parole à notre secrétaire

## 8°) Préparation de l'Assemblée Générale du 4 juin 2016

Anny GOUY, Présidente, donne lecture de son avant-propos et du rapport du Conseil d'administration qui est validé.

Joël NACCACHE présente le projet de couverture du rapport d'assemblée 2016.

Les modifications statutaires qui seront soumises à l'approbation des adhérents sont validées par le conseil.

Le Conseil d'Administration décide de tenir la réunion annuelle à Rouen (Mont-Saint-Aignan).

## 9°) Nomination des dirigeants effectifs et responsables de fonctions clés

Il a été décidé d'attribuer les fonctions de dirigeant effectif aux personnes suivantes :

- Madame GOUY Anny, Présidente ;
- Monsieur DEKKALI Mohamed, Responsable Administratif.

Les fonctions clés ont été attribuées à :

- Monsieur PENEL-CAPELLE Valéry, Vice-Président aux fonctions « Conformité, Gestion des risques et Actuariat » ;
- Monsieur FREGNACQ Jérôme, Administrateur à la fonction « Audit ».

## 10°) Cas particulier

Un cas particuliers est présenté : Il reçoit une réponse favorable.

## 11°) Dates à retenir

Dépouillement des votes	:	02 juin 2016 à 13h30 à la Plaine Saint-Denis
Bureau du Conseil d'Administration	:	03 juin 2016 à 18h30 à Rouen
Assemblée Générale	:	04 juin 2016 à 10h30 à Rouen
Conseil d'Administration	:	04 juin 2016 à 15h00 à Rouen

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 12h10.

La Secrétaire

La Présidente

Sandrine HAYEZ

Anny GOUY



Mesdames, Messieurs,

Vous nous avez confié une mission de conseil et d'examen des résultats de la Mutuelle, lors de l'établissement des comptes et des ratios règlementaires.

Pour ce faire, nous nous sommes rendus dans vos bureaux et avons examiné les documents produits et obtenu tous les renseignements demandés, notamment sur les diverses évolutions et sur leur justification.

## **1. Changement de méthode comptable**

Un changement majeur intervient dans les comptes de l'exercice 2015 : le calcul de la provision pour prestations à payer est désormais fondé sur la « *méthode Chain Ladder* », méthode de calcul de la « Meilleure Estimation » des provisions de sinistres recommandée par l'ACPR (votre autorité de surveillance) dans le cadre de Solvabilité II.

La Mutuelle Santé Eiffage Energie avait choisi les années passées de reporter l'adoption de cette méthode de calcul, elle intervient donc pour la première fois en 2015. Jusqu'ici, pour calculer le montant à provisionner, la méthode mise en place en 2010 prenait en compte l'ensemble des versements de l'exercice au titre de l'année passée et appliquait un coefficient de croissance tenant compte de l'évolution des effectifs, de la progression de la consommation et de l'impact des améliorations concernant les prestations intervenues au cours de l'année.

L'impact de ce changement de méthode sur le résultat peut être estimé à environ -92 K€, la nouvelle méthode (*Chain Ladder*) aboutissant à provisionner plus que l'ancienne méthode, ce qui abaisse d'autant le résultat (sans parler des répercussions fiscales).

Il n'y a pas d'autre changement de méthode comptable à notre connaissance, mais des ajustements ont été apportés dans les écritures de dotations et reprises sur provisions, dans la comptabilisation des impôts et dans les produits et charges financiers.

## **2. Une nouvelle diminution des effectifs**

On note une nouvelle fois, en 2015 comme depuis plusieurs années maintenant, une diminution des effectifs. Sur 12 mois, entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 2015, cette diminution est de -322 personnes (après -287 bénéficiaires en 2014) soit un recul de -1,5%.

On rappelle qu'en 2014, les mouvements de structure expliquaient le départ de 50 personnes environ (chez Eiffage Energie Thermie Sud-Ouest et Eiffage Energie Anjou Maine), alors qu'en 2015 il n'y a pas de tels mouvements. Il n'y en aura pas non plus en 2016 mais on doit s'attendre à des variations importantes de périmètre au 1<sup>er</sup> janvier 2017 (conséquence indirecte des élections professionnelles de novembre 2015 dans l'UES Eiffage Energie).

Ainsi, le périmètre couvert par la Mutuelle s'est encore rétréci en 2015. Cette diminution se décompose en -148 Membres A (après -92 en 2014 ou encore -507 en 2013), -92 Membres B et -82 Membres C. C'est la quatrième année consécutive que les effectifs diminuent. Cette baisse des effectifs s'explique avant tout par le recul généralisé du nombre de salariés dans le groupe Eiffage, et notamment chez Eiffage Energie (environ -2.400 personnes en France entre 2010 et 2015). Ceci a un impact significatif sur la Mutuelle, au niveau des produits perçus comme du volume des prestations servies.

De nouveau en 2015, la variation n'est pas identique entre actifs et inactifs, puisque les bénéficiaires actifs sont 529 de moins (-3%, comme en 2014) tandis que les bénéficiaires inactifs sont 207 de plus (+6% après +7% en 2014). On note alors une nouvelle dégradation du ratio « bénéficiaires actifs / inactifs », qui passait déjà de 6,09 en 2012 à 4,86 en 2014 pour s'établir à 4,46 en 2015.

Cette dégradation tient entre autres à la portabilité des droits des bénéficiaires sans emploi. Il y a en effet de nombreuses réductions d'effectifs chez Eiffage Energie (depuis 7 ans maintenant), et on constate une hausse en 2015 du nombre des bénéficiaires qui passent de « salariés » à « chômeurs ». On estime à 110 K€ environ le « manque à percevoir » lié à cette mesure, cette année.

### **3. Une légère régression des produits**

La baisse de l'effectif est l'explication majeure du recul des produits, alors que ces recettes bénéficient pourtant de la hausse des cotisations décidée fin 2014, ainsi que de l'augmentation par la Direction du taux de la dotation perçue par le CCE.

L'exercice 2015 souffre, une nouvelle fois, d'une diminution des produits d'exploitation (donc hors financiers et exceptionnels) : ils se montent à 11.850 K€ contre 11.925 K€ en 2014, soit presque -1%, après une diminution de -2% en 2014 et une quasi stabilité en 2013.

Les produits de la Mutuelle proviennent de 2 origines : la participation du CCE, tout d'abord, qui se monte à 5.453 K€ en 2015 (y compris les participations des entreprises ex-filiales), en retrait sur son niveau de 2014 (5.511 K€, soit -1,1%), tandis que ces recettes s'élevaient à 5.690 K€ en 2013. Le recul des effectifs des sociétés qui « mutualisent » entraîne une diminution de la masse salariale globale, et par suite des dotations perçues par le CCE au titre de la Mutuelle, malgré le coup de pouce décidé par la Direction de l'UES en 2015.

Ensuite, les cotisations perçues sont également en baisse, mais le recul est minime : 6.397 K€ perçus en 2015 contre 6.414 K€ en 2014 (donc -0,3%). La réévaluation des cotisations décidée pour 2015 (environ +2% pour les actifs) a permis de quasiment stabiliser ces recettes, après le recul de -1% constaté en 2014 (il n'y avait pas eu de hausse des tarifs entre 2013 et 2014 pour les actifs, seulement pour les retraités).

Il convient d'ôter à ces produits les cotisations pour réassurances (138 K€, soit le même volume qu'en 2014) ainsi que les taxes : contribution CMU (634 K€, contre 641 K€ en 2014) et TCA (711 K€, après 727 K€ en 2014), le total de ces taxes atteignant, en 2015, 1.345 K€ contre 1.368 K€ en 2014 (soit un recul de -1,5%). Cela n'empêche pas, au final, une érosion des produits statutaires après déduction des taxes, qui se fixent en 2015 à 10.367 K€, contre 10.420 K€ en 2014. Ceci correspond à une baisse de -0,5% (après -2% en 2014 et +0,4% en 2013).

Les produits de la Mutuelle sont donc en régression en 2015, par rapport à 2014, mais de façon moindre que le recul des effectifs, grâce à la hausse des tarifs et une légère revalorisation accordée par la Direction.

### **4. Une nette augmentation du coût des prestations en 2015**

La principale charge de la Mutuelle est constituée par les prestations servies. Le volume total des prestations est passé de 9.318 K€ en 2014 à 9.508 K€ en 2015, la hausse est ici de +2% (ou encore de +190 K€), alors qu'il s'agissait d'une baisse en 2014 (de -2%). L'essentiel de l'augmentation de 2015, en pourcentage, est due à l'orthopédie (+26% après déjà +9% en 2014), à la chirurgie (+8% après +11%) puis au coût des chambres particulières (+20% en 2015). A l'opposé, les plus fortes baisses concernent les soins dentaires (-8%) et la pharmacie (-6%).

Parmi les facteurs qui expliquent la hausse des prestations servies, on notera que les 2 exercices précédents avaient vu les prestations diminuer, et qu'une sorte de « rattrapage » a vraisemblablement eu lieu pour certaines dépenses, malgré la baisse des effectifs. En revanche, on n'observe plus d'importantes variations sur l'optique (+1% en 2015).

Le problème est que les prestations servies sont en hausse en 2015, alors que les effectifs ne cessent de diminuer : cela signifie une dégradation importante du ratio prestations par bénéficiaire, qui se fixe autour de 448 €uros par personne en 2015, contre 433 €/p en 2014, ou 435 €/p. en 2013. Cette année, la croissance de ce ratio est proche de +4%, alors que les recettes de la Mutuelle sont en recul, comme dit précédemment.

Vous trouverez ci-dessous l'évolution des prestations entre 2011 et 2015, en rapport avec celle des effectifs (Membres A puis effectif total) :

	2011	2012	2013	2014	2015	15/14
Prestations (en €)	9 324 974	9 789 004	9 488 137	9 318 392	9 507 719	2,0%
Effectifs (Membres A)	10 414	10 179	9 672	9 580	9 432	-1,5%
<b>Consommation (€/eff. A)</b>	<b>895,43</b>	<b>961,69</b>	<b>980,99</b>	<b>972,69</b>	<b>1 008,03</b>	<b>3,6%</b>
Effectif total	23 719	23 159	21 816	21 529	21 207	-1,5%
<b>Consommation (€/eff.)</b>	<b>393,14</b>	<b>422,69</b>	<b>434,92</b>	<b>432,83</b>	<b>448,33</b>	<b>3,6%</b>

La consommation rapportée uniquement aux « membres A » augmente de +3,6% en 2015, à la même vitesse que la consommation pour l'ensemble de l'effectif. Elle atteint plus de 448 € par personne, contre 433 € en 2014.

## 5. Des autres charges en très nette baisse

Les autres charges (il s'agit ici des consommations, des charges de personnel et autres charges diverses) sont en net recul en 2015. Cumulées, elles se montent à 563 K€ cette année, soit -48 K€ par rapport à 2014 (611 K€), ce qui équivaut à un recul de -8% environ.

Plusieurs facteurs interviennent ici : d'une part les frais informatiques étaient très élevés en 2014 en lien avec la mise en place des prélèvements SEPA ainsi qu'avec la gestion informatique de la portabilité des chômeurs. D'autre part, la Mutuelle avait fait appel en 2014 à différents cabinets de conseils, pour élaborer un recueil de procédures et mettre en place les normes « Solvabilité II », dépenses que l'on ne retrouve pas en 2015 (malgré le coût des formations suivies par les administrateurs). Enfin, plusieurs postes de dépenses régressent en 2015, c'est surtout le cas des frais de personnel (-11%).

La fiscalité reste une forte dépense pour la Mutuelle, mais elle est moindre cette année qu'en 2013 et 2014. Ceci s'explique par le résultat négatif réalisé en 2015 (nous y reviendrons par la suite) qui entraîne l'absence d'imposition sur le bénéfice. La somme totale des impôts et taxes, pour la Mutuelle, évolue ainsi depuis 5 exercices :

(en K€)	2011	2012	2013	2014	2015	15/14
<b>Total impôts et taxes</b>	1 153,9	1 413,9	1 546,6	1 649,8	1 461,0	-11,4%
<i>(en % des produits)</i>	9,2%	11,6%	12,7%	13,8%	12,3%	

En 2014, cette somme représentait 13,8% des recettes totales, elle diminue jusqu'à 12,3% en 2015, en lien avec l'absence d'impôt sur le bénéfice.

## 6. Un résultat déficitaire, impacté par le changement de méthodes comptables

Le résultat net de l'exercice 2015 est une perte, de -50 K€, alors qu'il s'agissait d'un bénéfice de 387 K€ en 2014, ou encore de 509 K€ en 2013. Il s'agit là de la première perte réalisée par la Mutuelle depuis de très nombreuses années.

Comme dit dans le chapitre 1 de la présente note, le changement de méthodes comptables pour déterminer le volume de la provision pour prestations à payer entraîne une détérioration du résultat, de -92 K€. Cela signifie que, sans ce changement de méthode de calcul, le résultat net aurait été un bénéfice de 27 K€ environ (après calcul de l'impôt sur le bénéfice), et non une perte de -50 K€.

A la clôture de 2014, la provision se montait à 631 K€ au bilan. Le calcul fin 2015 amène à penser que les prestations à verser en 2016 concernant les exercices antérieurs devraient s'élever à 922 K€. Il est donc nécessaire de faire une dotation aux provisions, pour 922 K€, et de reprendre la provision de 2014, pour 631 K€. La différence constitue donc cette année une dotation de 291 K€. Avec l'ancienne méthode, la dotation aurait été de 199 K€.

Le résultat net est alors en 2015 une perte de -50 K€, contre un bénéfice de 387 K€ en 2014.

## **7. Des obligations de solvabilité et de garantie largement remplies**

Les années passées, les résultats étaient élevés, ce qui a permis à la Mutuelle de consolider ses réserves. Fin 2015, les capitaux propres se fixent à 10.720 K€ (contre 10.770 K€ en 2014). Dès lors, la Mutuelle remplit largement ses obligations en matière de marge de solvabilité et de fonds de garantie.

Ainsi, le ratio de marge de solvabilité, qui doit être supérieur à 100% (et même à 200% pour ne pas être inquiété par les autorités de tutelle), se situe pour la Mutuelle à 436% fin 2015 (434% en 2014). Le ratio de fonds de garantie doit également être supérieur à 100%, il atteint 563% en 2015 (566% en 2014). La Mutuelle remplit ainsi largement ses obligations.

Enfin, les placements admis se montent fin 2015 à 9,0 M€, tandis que le passif protégé est à peine supérieur à 1,2 M€ : dès lors, le taux de couverture du passif protégé est de 7,3, très largement supérieur à 1 (niveau obligatoire).

Tout ceci démontre la bonne santé financière de la Mutuelle Santé Eiffage Energie à la clôture de l'exercice 2015, malgré un résultat légèrement déficitaire. Enfin, au vu du premier budget pour l'année en cours (recettes prévues, volume envisagé des prestations), le résultat final en 2016 devrait être proche de l'équilibre.

Telles sont les principales remarques qu'appellent de notre part les documents examinés.

Montreuil, le 03 février 2016



# RAPPORT DE SOLVABILITE 2015

## 1°) ENGAGEMENT PRIS A L'EGARD DES MEMBRES PARTICIPANTS ET LEURS AYANTS-DROIT :

- Indemnité journalière en cas d'arrêt de travail	NEANT
- Rente d'invalidité	NEANT
- Cautions accordées pour les prêts immobiliers des adhérents	NEANT
- Garantie en cas de chômage ou de cessation d'exploitation	NEANT
- Protection juridique	NEANT
- Assistance à domicile pour les adhérents malades	Contrat Ressources Mutuelles Assistance
- Exonération de cotisations pour les personnes âgées	NEANT
- Garantie décès	Contrat caisse Vie Décès F.M.P.
- Prestations vieillesse	NEANT
- Allocations garanties aux orphelins et aux veuves	NEANT
- Garantie naissance ou mariage	Allocation naissance

## 2°) PROVISIONS REGLEMENTEES.

### a) Provisions pour cotisations émises et non acquises.

Les cotisations, qu'elles soient prélevées sur salaires pour les adhérents actifs ou payées trimestriellement ou semestriellement pour les adhérents inactifs, sont toutes mensuelles.

Il n'y a aucun chevauchement de cotisations d'un exercice sur l'autre.

**Il n'y a donc pas lieu de créer de provision pour cotisations émises et non acquises.**

### b) Provision pour risques en cours.

Les garanties proposées par la mutuelle font l'objet d'un contrat unique et identique pour l'ensemble des bénéficiaires. Aucune option n'est proposée.

Pour faire face à ses obligations, la mutuelle mesure son besoin de recettes et adapte ses cotisations en conséquence.

La notion de solidarité interprofessionnelle et intergénérationnelle a toujours dicté à la mutuelle ses règles de conduite.

En fonction des besoins financiers, les réajustements de cotisations concernent tous les adhérents quel que soit leur âge.

**Il n'y a donc pas lieu de créer de provision pour risques en cours.**

### c) Provision pour prestations à payer

Le volume des prestations à payer reste relativement limité car le Service Administratif traite au jour le jour tant les décomptes et factures « papier » que les fichiers de prestations télétransmis (Noémie ou réseau de tiers-payant).

Les dossiers parvenus à la mutuelle le dernier jour de l'année sont payés le jour même. Il n'y a aucun décalage entre la réception des demandes de remboursement et leur traitement. Ce fonctionnement réduit au maximum le volume des prestations en instance.

Les prestations versées en 2015 ont augmenté malgré une baisse du nombre de bénéficiaires (+1,86%). La consommation médicale par personne protégée a augmenté de +3,58%. De ce fait, la moyenne sur 3 ans a très peu variée. La marge de solvabilité requise a faiblement varié par rapport aux 2 années passées (2 453 902 € contre 2 478 280 € en 2014, 2 478 933 en 2013).

Les résultats excédentaires de ces dernières années permettent à la mutuelle de remplir plus de 4 fois son obligation et plus de 5 fois pour le fonds de garantie. Ces ratios permettent de constater que le niveau des réserves est suffisant pour faire face aux engagements actuels et à venir.

#### **CALCUL DE LA PROVISION ET DES FRAIS DE GESTION**

	<b>Nouvelle méthode</b>	<b>Ancienne méthode</b>
Prestations versées en 2015 concernant les exercices antérieurs :	860 342.00 €	777 686.00 €
Évolution du volume des prestations versées en 2015	3.58%	3.58%
<b>HYPOTHESE RETENUE : 860 342,00 € ou 777 686,00 X 1.0358</b>	<b>891 142.25 €</b>	<b>805 527.16 €</b>

#### **ELEMENTS POUR CALCULER LES FRAIS DE GESTION**

Prestations payées en 2011 concernant les années antérieures sur les prestations totales payées (681 683 € / 9 325 935 €)		7.31%
Prestations payées en 2012 concernant les années antérieures sur les prestations totales payées (671 590 € / 9 789 004 €)		6.86%
Prestations payées en 2013 concernant les années antérieures sur les prestations totales payées (751 178 € / 9 488 137 €)		7.92%
Prestations payées en 2014 concernant les années antérieures sur les prestations totales payées (604 771 € / 9 318 392 €)		6.49%
Prestations payées en 2015 concernant les années antérieures sur les prestations totales payées (777 686 € / 9 507 719 €)		8.18%

**Pour la nouvelle méthode (860 342 € / 9 507 719 €)** 9,05 %

**TAUX FRAIS DE GESTION RETENU** 9.05% 7.35%

**BASE RETENUE : FRAIS GENERAUX LIES AUX PRESTATIONS** 338 940.33 338 940.33

**FRAIS DE GESTION** 30 674.10 € 24 918.89 €

Estimation prestations à verser en 2016 concernant les années antérieures 891 142.25 € 805 527.16 €  
Frais de gestion imputables 30 674.10 € 24 918.89 €

Provision pour prestations à payer au 31/12/2015 921 816.35 € 830 446.05 €

Provision pour prestations à payer au 31/12/2014	630 956.26 €	630 956.26 €
<b>Dotation aux provisions sur l'exercice 2015</b>	<b>290 860.09 €</b>	<b>199 489.79 €</b>

d) Provision pour risques croissants

Non concerné

e) Provision pour risques d'exigibilité des engagements techniques

Non concerné

f) Provision d'égalisation

Non concerné

**3°) COUVERTURE DES PROVISIONS PAR DES ACTIFS SUFFISANTS ET LIQUIDES.**

Une partie des réserves de la mutuelle sont déposées sur des comptes courants auprès de la Société Eiffage Energie. Avec la poursuite de la crise financière, ces placements n'ont pas été rémunérés en 2015.

Les réserves chez Eiffage Energie ont produit des intérêts de 0 € pour l'exercice 2015 (8 729,40 en 2014, 7 456,00 € en 2013, 20 200,92 € en 2012, 66 462.20 € en 2011 et 28 933.02 € en 2010).

La mutuelle possède des SICAV Poste première 2 – 3 ans. Ce placement est garanti par emprunts d'Etat. Son rendement a lui également fortement diminué : les SICAV monétaires n'ont rien rapporté et ont même subi une dépréciation de 794,44 en 2015 (contre 1 756,25 euros de plus value en 2014, 1 307,07 euros en 2013, 2 241,84 euros en 2012, 7 939,55 euros en 2011 et 3 287,23 euros en 2010).

La SICAV spécifique pour les mutuelles d'un montant de 500 000 euros est bloquée encore pendant 3 ans. Le capital est garanti.

Les sommes placées sur le compte sur livret de la banque Postale s'élève à 7 309 254,61 euros contre 3 026 541,96 au 31 décembre 2014.

<b>PASSIF PROTEGE</b>		<b>PLACEMENTS</b>	
<b>Dettes Privilégiées</b>	<b>287 135.00</b>	<b>Placements admis</b>	<b>8 985 024.23</b>
Impôts sur les bénéfices	0.00	SICAV Poste première 2-3 ans	1 175 769.62
Participation des organismes de santé	56 335.00	Compte sur livret Banque Postale	7 309 254.61
URSSAF Contribution CMU à verser	156 513.00	SICAV Mutuelles Banque Postale	500 000.00
Taxe convention d'assurance à payer	60 474.00		
Contribution sociale de solidarité à payer	13 813.00		
<b>Autres dettes envers les adhérents</b>	<b>937 174.27</b>	<b>Autres placements</b>	<b>2 708 088.13</b>
Prestations à payer	1 151.81	Compte courant Eiffage Energie	2 668 088.13
Provision pour dossiers non parvenus	921 816.35	Fonds de réserve	0.00
Réassurance à reverser	11 440.00	Titres subordonnés AGRUME	40 000.00
Provision pour risques et charges	0.00		
Cotisations inactifs perçus d'avance	2 766.11		
<b>TOTAL</b>	<b>1 224 309.27</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 693 112.36</b>

PASSIF PROTEGE / PLACEMENTS ADMIS	
Passif protégé	1 224 309.27
Placements admis	8 985 024.23
<b>Taux de couverture du passif protégé</b>	<b>7.339</b>

#### 4°) PRESENTATION DES RESULTATS OBTENUS

##### a) Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Résultats sur les 5 dernières années	2011	2012	2013	2014	2015
Résultat de l'exercice	1 753 130,08	270 446,47	508 563,61	386 529,90	- 50 402,90

Malgré une petite perte en 2015, les résultats enregistrés ces cinq dernières années ont permis de consolider les réserves de la mutuelle et de conforter notre marge de solvabilité et fonds de garantie bien supérieurs aux niveaux imposés par la loi (voir ci-dessous).

Le déficit généré à hauteur de 50 k€ est dû essentiellement au changement de méthode dans le calcul de la provision pour prestations à payer (+ 92 K€ par rapport à l'ancienne méthode).

##### b) Comparaison entre les budgets annuels établis et le réalisé.

DEPENSES (en K€)	PREVISIONS	REALISE	ECARTS 2014	PREVISIONS	REALISE	ECARTS 2015	
	2014	2014	en %	2015	2015	en valeur	en %
PRESTATIONS	9 744	9 318	- 4,37%	9 632	9 508	-124	-1.29
FRAIS DE GESTION	450	523	16,22%	490	474	-16	-3.27
REASSURANCES	156	137	-12,18%	142	138	-4	-2.82
COTISATIONS ORGANISMES	103	88	- 14,56%	91	89	-2	-2.20
CMU	637	641	0,63%	645	634	-11	-1.71
IMPÔTS ET TAXES	785	1 009	28,54%	825	827	2	0.24
PROVISIONS et AMORTISSEMENTS	100	- 113		120	291	171	142.50
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>11 975</b>	<b>11 603</b>	<b>-10,61%</b>	<b>11 945</b>	<b>11 961</b>	<b>16</b>	<b>0.13</b>
EXCEDENTS de RECETTES	0	387		0	-50	-50	
<b>TOTAL</b>	<b>11 975</b>	<b>11 990</b>		<b>11 945</b>	<b>11 911</b>	<b>-34</b>	<b>-0.28</b>
RECETTES (en K€)	PREVISIONS	REALISE	ECARTS 2014	PREVISIONS	REALISE	ECARTS 2015	
	2014	2014	en %	2015	2015	en valeur	en %
COTISATIONS	6 495	6 429	-1,61%	6 540	6 410	-130	-1.99
COMITE CENTRAL et ENTREPRISES	5 445	5 496	0,93%	5 350	5 440	90	1.68
PRODUITS FINANCIERS	20	32	- 60,00%	40	33	-7	-17.50
DIVERS	15	33	220,00%	15	28	13	86.67
<b>TOTAL</b>	<b>11 975</b>	<b>11 990</b>	<b>0,12 %</b>	<b>11 945</b>	<b>11 911</b>	<b>-34</b>	<b>-0.28</b>

Les estimations ont été établies avec prudence afin de tenir compte de différents paramètres :

- les effectifs depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015 sont en diminution.
- La mutuelle verse des prestations « en aveugle » à partir des remboursements de la sécurité sociale.

Ces éléments, connus mais difficilement quantifiables de manière précise au moment de l'établissement du budget, expliquent les écarts peu importants :

Prestations versées	:	- 1,29 % par rapport aux prévisions
Total des charges	:	0,13 % par rapport aux prévisions
Total des recettes	:	- 0,28 % par rapport aux prévisions

Les impôts et taxes représentent une part importante de notre budget même si nous n'avons pas d'impôt sur les sociétés à payer en 2015.

Taxe CMU	:	633 898,00 €
Taxe sur les conventions d'assurance	:	711 301,00 €
Impôts sur les bénéfices	:	0,00 €
Contribution sociale	:	27 643,00 €
Participation des organismes de santé	:	56 335,00 €
Contribution foncière des entreprises	:	31 833,00 €

## 5°) SOLVABILITE A MOYEN ET A COURT TERME

### a) Eléments de passif admis en constitution de la marge de solvabilité.

Fonds propres	:	10 770 406,73
- Immobilisations incorporelles	:	25 098,00
+ Résultat de l'exercice	:	- 50 402,90
		-----
TOTAL	:	10 694 905,83

### b) Le besoin en marge

#### Calcul de la marge de solvabilité et du fonds de garantie

<b>MARGE DE SOLVABILITE CONSTITUEE</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2015</b>
Capitaux propres	10 770 407	10 720 004
- immobilisations incorporelles	- 25 098	- 25 098
Marge de solvabilité constituée	10 745 309	10 694 906
<b>MARGE DE SOLVABILITE MINIMUM REQUISE</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2015</b>
Prestations	9 318 392	9 507 719
Cotisations nettes hors-taxe (*)	10 419 555	10 367 036
<i>Marge de solvabilité requise en fonction des cotisations (18% &lt; 57.5M€ et 16% &gt; 57.5M€)</i>	<b>1 875 520</b>	<b>1 866 066</b>
Prestations moyennes brutes sur 3 ans	9 531 844	9 438 083
<i>Marge de solvabilité requise en fonction des prestations (26 % &lt; 40.3M€ et 23% &gt; 40.3M€)</i>	<b>2 478 280</b>	<b>2 453 902</b>
Marge de solvabilité minimum requise	<b>2 478 280</b>	<b>2 453 902</b>
<b>Ratio de Marge de solvabilité</b>	<b>434 %</b>	<b>436 %</b>
<b>FONDS DE GARANTIE</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2015</b>
Marge de solvabilité constituée	10 745 309	10 694 906
Fonds de garantie minimum requis	<b>1 900 000</b>	<b>1 900 000</b>
<b>Ratio de Fonds de garantie</b>	<b>566 %</b>	<b>563 %</b>

Les prestations versées en 2015 ont augmenté malgré une baisse du nombre de bénéficiaires (+2,03%) et d'une augmentation de la consommation médicale par personne protégée (+3,58%). De ce fait, la moyenne sur 3 ans a très peu variée. La marge de solvabilité requise est donc quasiment équivalente à celle de l'année passée (2 453 902 € contre 2 478 280 € en 2014, 2 478 933 en 2013).

Les résultats excédentaires de ces dernières années permettent à la mutuelle de remplir 4 fois son obligation et 5 fois pour le fonds de garantie. Ces ratios permettent de constater que le niveau des réserves est suffisant pour faire face aux engagements actuels et à venir.

## **6°) ELEMENTS PROSPECTIFS**

### **a) Effectifs**

Les effectifs de la mutuelle ont fortement progressé ces dernières années pour les raisons suivantes :

- la fusion avec la mutuelle Norelec en janvier 2002,
- la croissance externe de la Société Eiffage Energie,
- l'élargissement des Comités d'entreprise qui «mutualisent»,
- le caractère obligatoire de la mutuelle depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Au 31 décembre 2012, les Sociétés Eiffage Energie Méditerranée et Forcluméca Antilles-Guyane ont quitté la mutuelle et la Société Fontanié nous a rejoints au 1<sup>er</sup> janvier 2013. D'autre part, la diminution du nombre de salariés dans le groupe a fortement impacté les effectifs de la mutuelle.

Ce phénomène de diminution d'effectifs aurait dû se stabiliser mais l'évolution de l'emploi dans la Société Eiffage Energie n'est pas favorable et s'est soldé par des départs volontaires, des licenciements.

	<b>Adhérents</b>	<b>Conjoints</b>	<b>Enfants</b>	<b>Total bénéficiaires</b>	<b>Evolutions bénéficiaires</b>
<b>2002</b>	4 372	2 829	3 484	10 685	+ 38,37 %
<b>2003</b>	4 598	3 001	3 655	11 254	+ 5,32 %
<b>2004</b>	4 779	3 109	3 781	11 669	+ 3,69 %
<b>2005</b>	4 983	3 168	3 875	12 026	+ 3,06 %
<b>2006</b>	5 446	3 471	4 285	13 202	+ 9,78 %
<b>2007</b>	8 637	4 893	6 553	20 083	+ 51,25 %
<b>2008</b>	9 206	5 145	6 860	21 211	+ 5,62 %
<b>2009</b>	9 811	5 515	7 421	22 771	+ 7,36 %
<b>2010</b>	10 112	5 654	7 506	23 272	+ 2,34 %
<b>2011</b>	<b>10 414</b>	<b>5 734</b>	<b>7 571</b>	<b>23 719</b>	<b>+ 1,92 %</b>
<b>2012</b>	<b>10 179</b>	<b>5 600</b>	<b>7 380</b>	<b>23 159</b>	<b>-2,36 %</b>
<b>2013</b>	<b>9 672</b>	<b>5 354</b>	<b>6 790</b>	<b>21 816</b>	<b>-5,80 %</b>
<b>2014</b>	<b>9 580</b>	<b>5 269</b>	<b>6 680</b>	<b>21 529</b>	<b>-1,32 %</b>
<b>2015</b>	<b>9 432</b>	<b>5 177</b>	<b>6 598</b>	<b>21 207</b>	<b>- 1,50%</b>
<b>Sur 14 ans</b>	<b>+ 5 060</b> <b>+ 115,74 %</b>	<b>+ 2 348</b> <b>+ 83,00 %</b>	<b>+ 3 114</b> <b>+ 89,38 %</b>	<b>+ 10 522</b> <b>+ 98,47 %</b>	

En raison de nombreux départs à la retraite non remplacés et de licenciements, le ratio inactifs/ actifs continue à se détériorer au fil du temps, il est encore actuellement suffisamment positif pour nous permettre de voir l'avenir sereinement. L'équilibre actifs-inactifs est un élément qu'il faut suivre avec attention.

	<b>Adhérents Actifs</b>	<b>Adhérents Inactifs</b>	<b>Ratio</b>
<b>2002</b>	79,48 %	20,52 %	<b>2,83 actifs pour 1 inactif</b>
<b>2003</b>	79,62 %	20,38 %	<b>3,87 actifs pour 1 inactif</b>
<b>2004</b>	78,45 %	21,55 %	<b>3,64 actifs pour 1 inactif</b>
<b>2005</b>	78,51 %	21,49 %	<b>3,65 actifs pour 1 inactif</b>
<b>2006</b>	79,34 %	20,66 %	<b>3,84 actifs pour 1 inactif</b>
<b>2007</b>	85,90 %	14,10 %	<b>6,00 actifs pour 1 inactif</b>
<b>2008</b>	85,43 %	14,57 %	<b>5,86 actifs pour 1 inactif</b>
<b>2009</b>	85,33 %	14,67 %	<b>5,82 actifs pour 1 inactif</b>
<b>2010</b>	84,37 %	15,63 %	<b>5,40 actifs pour 1 inactif</b>
<b>2011</b>	83,91 %	16,09 %	<b>5,21 actifs pour 1 inactif</b>
<b>2012</b>	82,88 %	17,12 %	<b>4,84 actifs pour 1 inactif</b>
<b>2013</b>	80,43 %	19,57 %	<b>4,11 actifs pour 1 inactif</b>
<b>2014</b>	79,07 %	20,93 %	<b>3,78 actifs pour 1 inactif</b>
<b>2015</b>	<b>77,33 %</b>	<b>22,67 %</b>	<b>3,41 actifs pour 1 inactif</b>

## **b) Prestations - Cotisations**

Grâce à des résultats excédentaires depuis plusieurs années, le montant des cotisations a pu être maintenu à un niveau raisonnable tout en faisant jouer la solidarité intergénérationnelle.

Sur l'exercice 2015, le volume des prestations versées a augmenté de 2,03 %, elle est la conséquence de la diminution du nombre de personnes protégées.

Le tableau ci-dessous analyse l'évolution des principales prestations :

	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>Différence</b>	<b>%</b>
HONORAIRES MEDICAUX	858 383	853 759	-4 624	-0.54%
ACTES EN K + D.P. (Chirurgie)	457 665	495 475	37 810	8.26%
CHAMBRE PARTICULIERE	223 162	268 190	45 028	20.18%
RADIOLOGIE	235 594	240 519	4 925	2.09%
ANALYSES	278 171	271 317	-6 854	-2.46%
SOINS DENTAIRE	166 778	152 869	-13 908	-8.34%
PROTHESES DENTAIRE	1 513 871	1 536 484	22 613	1.49%
ORTHODONTIE	436 205	443 828	7 623	1.75%
ACTES PAR AM (Auxiliaires Médicaux)	385 735	398 208	12 474	3.23%
HOSPITALISATION	474 739	484 138	9 399	1.98%
SOINS EXTERNES HOPITAL	132 591	134 090	1 499	1.13%
PHARMACIE	1 467 218	1 384 001	-83 218	-5.67%
ORTHOPEDIE - APPAREILLAGE	418 063	530 038	111 975	26.78%
FORFAIT OPTIQUE	1 726 156	1 750 995	24 839	1.44%
FORFAIT LENTILLES	31 844	32 361	517	1.62%
FORFAIT JOURNALIER	291 427	316 339	24 912	8.55%
AUTRES	220 790	215 106	-5 684	-2.57%
<b>TOTAL</b>	<b>9 318 392</b>	<b>9 507 719</b>	<b>189 327</b>	<b>2.03%</b>

On constate une augmentation de la consommation médicale : la consommation par personne protégée a augmenté de 3,58 %. Notre population de retraités (plus consommatrice) a augmenté fortement.



### c) Frais de gestion

La quasi-totalité des postes de frais généraux ont diminué en 2015 et ne devraient pas connaître de fortes augmentations sur 2016.

Pour rappel en 2014 :

- Nous avons dû mettre en place des améliorations informatiques et des modifications de logiciel (prélèvements SEPA pour les cotisations des retraités, gestion de la portabilité des contrats de santé, gestion des effectifs, etc ...)
- Frais de conseil et d'audit dans le cadre de la mise en place de Solvabilité 2 (Ernst & Young et Atos Consulting).

Le ratio « frais de gestion / cotisations acquises est de 4,00 % contre 4,38 % en 2014 et 5,21 % en 2013.

Dans l'échantillon des mutuelles interrogées par le Système Fédéral de garantie, ce ratio est plus proche des 10 %. Même si nous intégrons les frais généraux pris en charge par la Société Eiffage Energie (50% des salaires et les locaux), nous sommes loin du chiffre moyen des mutuelles de notre strate.

La situation financière est saine, mais il faut être vigilant en permanence. Le volume des cotisations et celui des prestations dépassent les 10 M€, il faut rester prudent et surveiller régulièrement l'évolution de nos dépenses et ainsi pouvoir réagir face à tout dérapage.

La Présidente : Anny GOUY



# **ETAT DES PLACEMENTS**

## **au 31/12/2015**

### COUVERTURE DES PROVISIONS PAR DES ACTIFS SUFFISANTS ET LIQUIDES.

La politique générale de placement est définie par le Conseil d'Administration. Elle est mise en œuvre conjointement par la Présidente ou le Vice-président et le Responsable administratif.

La mutuelle dispose de fonds importants qu'il convient de gérer au mieux.

Historiquement, l'ensemble des fonds disponibles a toujours été laissé en dépôt dans la Société Eiffage Energie.

Les réserves de la mutuelle déposées sur le compte courant de la Société Eiffage Energie représentent au 31 décembre 2015 la somme de 2 668 088,13 €.

Les fonds placés représentent un total de 11 693 112,36 € soit plus d'un an d'activité (le total des charges en 2014 s'élève à 10 607 124,68 €).

Le rendement de ces placements, en raison de la crise financière sont ridiculement bas. Les taux en fin d'année 2015 étaient proches de zéro.

Malgré cela, les placements de la Mutuelle Santé Eiffage Energie ont générés des produits supérieurs à l'année passée en raison d'un changement sensible dans la politique de placements.

En effet, une partie des sommes en dépôt dans la Société Eiffage Energie, ont été très mal voire pas du tout rémunérées (T4M) ont été transférées sur un compte sur livret de la Banque Postale dont le taux d'intérêt est égal 0,8%.

Pour conclure sur les dépôts dans la société, ceux-ci nous pénalisent au regard des règles de « Solvabilité 2 » (applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2016) car il ne s'agit pas de placements dans un organisme bancaire mais d'une simple créance.

<b>Placement admis</b>	<b>8 985 024.23 €</b>
Sicav Poste première 2-3 (garantie par emprunt d'Etat)	1 175 769.62 €
Sicav Mutuelle Banque Postale	500 000.00 €
Compte sur livret Banque Postale	7 309 254.61 €
<b>Autres placements</b>	<b>2 708 088.13 €</b>
Compte courant Eiffage Energie	2 668 088.13 €
Fonds de réserve Eiffage Energie	0.00 €
Titres subordonnés AGRUME	40 000.00 €

Année	Fonds placés	Évolution	Évolution sur 6 ans	Revenus des fonds placés	Évolution	Évolution sur 6 ans
2010	8 853 274.52 €	9,44 %		32 358,58 €	- 34,01 %	
2011	10 388 482.62 €	17,34 %		74 504,01 €	130,24 %	
2012	10 777 806.56 €	3,75 %		22 445,43 €	- 69,87 %	
2013	11 412 893.63 €	5,89 %		14 749,14 €	- 34,29 %	
2014	11 731 481.38 €	2,79 %		31 628,87 €	114,45 %	
2015	11 693 112.36 €	-0,33%	32,08%	33 170,65 €	4,87 %	2,51 %

Afin de couvrir le passif protégé, les textes imposent aux complémentaires-santé d'avoir des « placements admis » qui répondent à des critères de sécurité. La mutuelle a choisi comme option de détenir des Sicav Monétaire Poste Première car garanties par emprunts d'Etat.

Cette garantie exonère la mutuelle des obligations de diversification, dispersion et de répartition. Le rendement de ces titres est lui également très faible.

Dans la mesure où les placements sur un Livret répondent aux exigences en matière de placements admis mais ne permettent pas d'être exonérés de la règle de dispersion, il a été décidé de poursuivre la politique de placements menée depuis plusieurs années, à savoir le recours à une SICAV garantie par emprunt d'Etat.

D'autre part, la mutuelle a souscrit en 2011 des titres subordonnés à durée indéterminée auprès d'Agrume, Union de Groupement mutualiste, à hauteur de 40 000,00 euros (rémunération + livret A).

Une souscription de 500 000 euros dans une SICAV de la Banque Postale créée spécialement pour les mutuelles a été réalisée (SICAV Responsable Mutuelle). Celle-ci est sécurisée car le capital est garanti à l'échéance de 5 ans.

	2013	2014	2015
SICAV Poste première	1 174 013.37	1 175 769.62	1 175 769.62
Compte sur livret	502 011.86	3 026 541.96	7 309 254.61
Sicav Mutuelle	500 000.00	500 000.00	500 000.00
Compte à terme	1 004 076.88	0.00	0.00
Titres subordonnés Agrume	40 000.00	40 000.00	40 000.00
	<b>3 220 102.11</b>	<b>4 742 311.58</b>	<b>9 025 024.23</b>

Le taux de couverture du passif protégé de la mutuelle pour l'année 2015 est de 7,339. Ainsi l'obligation est correctement respectée.

<b>PASSIF PROTEGE</b>		<b>PLACEMENTS</b>	
<b>Dettes Privilégiées</b>	<b>287 135.00</b>	<b>Placements admis</b>	<b>8 985 024.23</b>
Impôts sur les bénéfices	0.00	SICAV Poste première 2-3 ans	1 175 769.62
Participation des organismes de santé	56 335.00	Compte sur livret Banque Postale	7 309 254.61
URSSAF Contribution CMU à verser	156 513.00	SICAV Mutuelles Banque Postale	500 000.00
Taxe convention d'assurance à payer	60 474.00		
Contribution sociale de solidarité à payer	13 813.00		
<b>Autres dettes envers les adhérents</b>	<b>937 174.27</b>	<b>Autres placements</b>	<b>2 708 088.13</b>
Prestations à payer	1 151.81	Compte courant Eiffage Energie	2 668 088.13
Provision pour dossiers non parvenus	921 816.35	Fonds de réserve	0.00
Réassurance à reverser	11 440.00	Titres subordonnés AGRUME	40 000.00
Provision pour risques et charges	0.00		
Cotisations inactifs perçus d'avance	2 766.11		
<b>TOTAL</b>	<b>1 224 309.27</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11 693 112.36</b>

<b>PASSIF PROTEGE / PLACEMENTS ADMIS</b>	
Passif protégé	1 224 309.27
Placements admis	8 985 024.23
<b>Taux de couverture du passif protégé</b>	<b>7.339</b>